



attac

Le Courriel d'information

n°232 – Mardi 01 mai 2001.

OFFENSIVES CONTRE LA LIBERALISATION

Dans ce numéro

- 1- Québec. Un bilan
- 2- Brèves d'OMC
- 3- AGCS – Les Assises des services publics
- 4- Halte au démantèlement du service public
- 5- Une perspective sur le commerce équitable
- 6- Le Clearing, une réalité financière
- 7- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

En bref...

1- Québec. Un bilan. Les manifestations de Québec marquent à la fois une prolongation et un tournant dans la qualité de l'organisation des résistances contre les politiques libérales. Elles sont riches d'enseignements pour les rendez-vous à venir tant dans l'organisation que dans l'évolution du front que nous commençons à constituer de manière de plus en plus visible.

2- Brèves d'OMC. A Pretoria demie victoire sur les multinationales qui ont abandonné le procès contre le gouvernement d'Afrique du Sud pendant que le Brésil doit toujours les affronter dans l'enceinte de l'OMC. Des rapports d'organismes des Nations Unies commencent à pointer les difficultés qui s'amoncellent pour certains pays qui dépendent un peu trop du commerce avec les Etats Unis.

3- AGCS – Les Assises des services publics. A la veille de la prochaine réunion ministérielle au Qatar de l'OMC, un grand rendez-vous à la fois militant et « savant » s'organise durant une semaine à Lyon. Il s'agit non seulement de faire le point ensemble, mais plus encore de passer à l'offensive.

4- Halte au démantèlement du service public. Les Suisses se mobilisent face au démantèlement généralisé des services publics, en particulier des Postes. Nous sommes toutes et tous concernés et ne croyez pas qu'une frontière fera exception... Notre offensive se déroulera le 18 mai partout en Suisse. Merci d'y participer non seulement par solidarité mais parce que la fermeture des Postes, en France par exemple aussi et ailleurs, a déjà commencé.

5- Une perspective sur le commerce équitable. Le commerce équitable n'est pas un gadget, il est une véritable proposition politique pour la promotion d'une autre mondialisation qui ne serait plus aux seules mains des multinationales.

6- Le Clearing, une réalité financière. Trois sociétés centralisent les traces de toutes les transactions financières internationales. Plus que les banques centrales, elles sont le véritable système nerveux central des spéculations sur les monnaies et autres transactions. Pour la taxe Tobin, elles sont la réponse aux différentes dénégations officielles.

Québec. Un bilan

Les mobilisations de Québec des 20 et 21 avril 2001 à l'occasion du sommet des Amériques

Une impression d'ensemble

"Québec marque un réel pas en avant si on le compare à Seattle, par le nombre global des manifestants, mais aussi par une participation beaucoup plus massive aux actions directes" estimait Russ Daviss, président de "Jobs with Justice" du Massachusset, juste après les manifestations. La manifestation était



attac

"politiquement" plus homogène qu'à Seattle; si les participants étaient aussi divers, leurs approches étaient moins "contournées", plus direct. Les militant(e)s du Sierra Club, la principale organisation écologiste américaine n'étaient pas, par exemple, déguisés en tortue.

Si on compare Québec à deux autres de ces dates qui ont marqué l'année 2000, Washington D.C. en avril et Prague en septembre, la même conclusion s'impose. Avant d'entrer un peu dans le détail, une première impression d'ensemble : les manifestations faisaient incroyablement penser aux journées de mai 1968 à Paris, au tout du moins à l'idée que l'on peut s'en faire.

Pendant deux jours des milliers de personnes - probablement plus de 10 000 - ont entouré le mur qui protégeait les chefs d'États et ont participé peu ou prou à la "bataille de Québec". La ville ne compte que 300 000 habitants et, même si de nombreux manifestants venaient des États-Unis et du reste du Canada, le français était la langue de loin la plus parlée dans les attroupements qui entouraient le mur. Une réelle solidarité unissait les habitants de la vieille ville, les étudiants - près de 15 universités étaient en grève - et les participants - des syndicalistes pour l'essentiel - à la grande manifestation autorisée qui se déroulait dans une autre partie de l'agglomération. On voyait des morceaux de cortèges syndicaux ou de petits groupes de participants au sommet parallèle "officiel" monter au mur et en redescendre, très fier d'avoir, eux aussi, été victimes des tirs de gaz lacrymogènes. Les reportages de la radio québécoise eux aussi participaient de ce climat : extrêmement hostiles aux manifestants avant le jour J (les "casseurs" étaient supposés venir des États-Unis), les journalistes, peut-être enivrés par la présence massive de jeunes issus de la Belle Province, faisaient monter le suspense en direct lors de la chute du mur et des longs affrontements qui s'en sont suivis.

De ce point de vue, on peut dire, comme le fait le "Financial Times" du 24 avril, que les manifestants de Québec ont gagné la guerre de l'opinion, même s'ils n'ont pas pu s'opposer au déroulement du sommet qui n'a été retardé que d'une heure. La symbolique du "mur de la honte", derrière lequel sont obligés de se réfugier les chefs d'États, a joué un rôle important dans la conquête de l'opinion. Les résultats du sommet lui-même renforcent cette logique. Rien de neuf (la date de 2005 est confirmée pour l'entrée en vigueur de la ZLEA, la Zone de Libre Echange des Amériques), si ce

n'est une proclamation formelle en faveur de la démocratie : un État qui dérogerait à ses principes serait exclu de la zone de libre échange, mais sans qu'aucun mécanisme, ni aucune normes ou instances ne soient prévus.

Les débats et clivages chez les manifestants

Deux lignes de clivage étaient clairement identifiables : aux débats traditionnels entre radicaux et modérés, il fallait rajouter les différences de sensibilité entre francophones et anglophones.

La question québécoise se manifeste d'abord par une méconnaissance réciproque. Les réseaux militants sont tous différents (il n'existe aucune organisation qui soit réellement "canadienne"), ils se fréquentent peu et beaucoup ne se connaissent même pas.

À Québec, trois coalitions se sont formées et ont joué un rôle actif dans les mobilisations.

Il y avait tout d'abord ceux qui organisaient le "Sommet des peuples des Amériques", le contre-sommet "officiel" (il a été ouvert par le Premier Ministre), dans lequel les syndicats étaient très présents. Ce "Sommet des peuples" était lié à "l'alliance sociale continentale" - ou hémisphérique - dans laquelle on retrouve toutes les forces opposées à la mondialisation libérale dans les Amériques, de l'ORIT (qui regroupe les principaux syndicats) au CLOC, la coordination des organisations rurales dans laquelle on trouve Via Campesina ou la CONAIE d'Equateur. Dans le "Sommet des peuples", qui a organisé la grande manifestation pacifique du samedi 21, on retrouvait à peu près tout le monde, de la "Marche mondiale des femmes" aux forces qui organisaient en parallèle d'autres activités. Mais ce "Sommet des peuples" était dominé par les syndicats québécois, très nombreux dans la rue le 21 avril, mais qui, à la différence des syndicats anglophones, étaient soucieux d'éloigner les manifestants le plus loin possible du mur et refusaient le mot d'ordre "non à la ZLEA".

La deuxième coalition s'est formée sous le double nom de OQP 2001, "Opération Québec Printemps 2001" ou de GOMM, "Groupe Opposé à la Mondialisation des Marchés". OQP 2001 a organisé une série d'ateliers et de conférences pendant que le GOMM préparait une manifestation dès le vendredi 20 en direction du mur. On retrouvait dans ces coalitions des réseaux jeunes, et de nombreuses associations dont ATTAC Québec qui, comme les autres



attac

associations opposées à la mondialisation libérale, est en phase de croissance rapide. Sur le plan politique, cette coalition affirmait clairement le mot d'ordre "non à la ZLEA".

La troisième coalition regroupait deux associations de sensibilité anarchiste : le CLAC, "Convergence des Luttés AntiCapitalistes", présent à Montréal et le CASA, "Comité d'Accueil du Sommet des Amériques", à Québec. Ce sont eux qui ont organisé les manifestations les plus déterminées et qui ont fait tomber le mur le 20 et le 21.

La question de la violence

Le problème mérite qu'on s'y arrête, car il a toutes les chances de se poser à nouveau dans de prochaines initiatives.

La première remarque porte sur la liberté de choix des manifestants.

À Québec, comme à Prague en septembre dernier, des parcours identifiés par des couleurs ont été mis au point, chacune d'entre elles indiquant un degré de risque et d'engagement. Le groupe vert était le plus pacifique, tant par le parcours choisi que par les formes d'actions (des rouleaux de papiers hygiéniques envoyés de l'autre côté du mur). Le groupe jaune, organisé par le GOMM, se dirigeait, là aussi avec des méthodes pacifiques, vers la partie du mur la plus proche du centre de conférence. D'où la crainte d'une intervention policière : le GOMM avait prévu, en tête de cortège, des porteurs de ballons gonflés à l'hélium qui pouvaient être lâchés et indiquer ainsi la nécessité de se disperser. Le groupe rouge, enfin, formé par le CLAC et le CASA, était le plus déterminé : mais les choses étaient claires, une sonne répétait régulièrement aux manifestants présents dans ce cortège qu'il présentait des risques et que d'autres choix étaient possibles.

La deuxième remarque porte sur le degré des violences à Québec.

Dans leur écrasante majorité, les manifestants étaient non-violents, utilisant tout au plus des moyens symboliques (une catapulte lançant des ours en peluche sur les policiers était particulièrement visible), ou renvoyant les munitions employées par la police (la photo d'un manifestant utilisant sa canne de hockey sur glace pour renvoyer les grenades lacrymogènes a été publiée dans de nombreux journaux canadiens). Et même ceux qui ont été plus loin, en participant à la mise à bas du mur, semblaient s'être fixé des bornes assez précises

: les manifestants ne pénétraient dans l'enceinte interdite que de quelques mètres et reculaient dès que les policiers avançaient.

Cette combinaison entre la clarté dans les choix laissés à chacun et le caractère symbolique - ou en tout cas d'une violence limitée - des actions menées facilitait la symbiose entre les différents groupes de manifestants et le caractère populaire des initiatives, y compris celles qui se déroulaient autour du mur.

Beaucoup d'autres choses pourraient être dites à propos des mobilisations de Québec : sur l'importance des alliances et coalitions, à l'échelle nationale et internationale, sur l'ampleur du mouvement de la jeunesse ou sur l'organisation en groupe d'affinité, un type d'organisation qui, à Québec, a été mis en oeuvre plus efficacement par les Américains que par les Québécois. Mais cela a déjà été décrit à propos de Seattle ou de Prague. Québec, à cet égard, se situe dans la continuité des mobilisations précédentes.

Paris, le 26 avril.

Christophe Aguiton attacint@attac.org

Photos des manifestations :

<http://attac.org/fra/asso/doc/doc56.htm>

Brèves d'OMC

A- L'accès aux médicaments essentiels demeure incertain en Afrique du Sud

Après que les laboratoires ont préféré abandonner les poursuites engagées contre l'Afrique du Sud, la ministre de la santé juge que les médicaments demeurent encore trop chers. Son gouvernement reste préoccupé par la résistance aux anti-retroviraux. L'établissement d'une infrastructure demeure sa priorité. "Il est nécessaire de se doter de la capacité de distribuer les médicaments de façon adéquate et efficace." Ces remarques ont été qualifiées de "désappointant" par une ONG locale.

Si Mike Moore s'est félicité de l'accord intervenu qui, selon lui, montre que le TRIPs (Accord sur la propriété intellectuelle à l'OMC) dispose de la souplesse nécessaire pour s'adapter aux besoins des PVD (pays en voie de développement), [pourquoi, dans ce cas, les laboratoires n'ont-ils pas porté l'affaire devant l'ORD (Organe de règlement des différends de l'OMC ?)] les ONG sont déterminées à continuer leur campagne pour la révision du TRIPs.



attac

La pression de cette campagne va maintenant se porter sur le Brésil, dont la législation sur les brevets a été contestée par les USA devant l'OMC.

La Commission des Droits Humains des Nations-Unies a apporté son soutien au Brésil dans cette lutte. 52 des 53 pays de la Commission ont appuyé une résolution brésilienne appelant tous les Etats à promouvoir l'accès aux médicaments contre le sida. Le 53ième, les USA, se sont abstenus, estimant qu'il s'agissait d'un "document contestable sur la santé" qui n'avait rien à voir avec les droits humains.

B- Il n'est pas facile à un PVD de poursuivre un pays riche devant l'ORD

L'Equateur hésite encore à affronter l'UE dans une action contre le nouveau système d'importation des bananes de l'UE qui le désavantage. : "Il est difficile à un petit pays connaissant de graves problèmes économiques de résister à l'importante pression exercée sur lui par l'UE et les USA dans cette affaire" a déclaré une source équatorienne.

C- Un rapport de la CNUCED souligne les dangers produits par la libéralisation en cas d'économies stagnantes

Analysant les effets d'un ralentissement de l'économie US sur les autres pays, la CNUCED indique que ceux qui sont le plus tournés vers l'exportation de leurs produits vers les USA (Asie de l'Est, Chine et Mexique) vont connaître les plus grandes difficultés, particulièrement en termes d'échanges et de baisse de leurs recettes d'exportation.

Du fait de l'intégration croissante de l'économie globalisée "les chocs financiers se transmettent plus rapidement à travers les régions, les pays et les secteurs. En même temps, du fait de l'intrication de la finance et de la production, de tels chocs peuvent avoir des conséquences inattendues"

La libéralisation financière excessive crée "un monde d'instabilité systémique et de crises récurrentes". Il serait temps de faire subir une réforme efficace aux arrangements de Bretton Woods. La CNUCED se déclare en faveur d'une amélioration de la transparence et d'une régulation des opérations financières transfrontalières lui échappant jusqu'ici.

Ce sont les PVD qui doivent ouvrir la voie à cette réforme.

D- Les discussions pour le renouvellement des droits de pêche de l'UE par le Sénégal sont au point mort

Les groupes écologistes, dont WWF International, craignent que la surexploitation des eaux au large du Sénégal affectent les stocks d'espèces menacées si la demande de l'UE pour une augmentation de son quota est accordée.

L'UE a rejeté l'accusation et a affirmé qu'elle aidera le Sénégal à développer et à entretenir son industrie de pêche.

E- Un rapport informel identifie les éléments de discussion pour une négociation sur les règles d'investissement

Le document comprend 11 paragraphes portant entre autres sur le règlement des différends selon lequel le différend investisseur-Etat ne serait plus permis; ou sur la protection des investissements, basée sur les traités bilatéraux, qui acceptent la protection et la compensation des expropriations. Les pays d'Asie, à l'exception de l'Inde et de la Malaisie, ont indiqué qu'ils pourraient l'accepter.

L'Afrique est plus divisée : l'Egypte, le Maroc, l'Afrique du Sud et probablement le Nigeria sont considérés comme étant en sa faveur, alors que la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe y sont opposés.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org

AGCS – Les Assises des services publics

Le 9 novembre 2001, s'ouvrira à Doha au Qatar une conférence des ministres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Michael Moore et la plupart des négociateurs, espèrent lancer à cette occasion le «round» qu'ils n'ont pas pu ouvrir à Seattle.

Les services seront au coeur de cette négociation. Les appétits sont formidablement aiguisés vis-à-vis de ce secteur en plein développement, que les sociétés transnationales aimeraient voir totalement ouvert à la concurrence dans les plus brefs délais. Le «big deal»(1) se prépare dans les couloirs hermétiques de l'OMC à Genève depuis le 1er janvier 2000 dans le cadre de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). Dans le



attac

collimateur de l'AGCS et des transnationales : nos services publics(2).

Pour mettre en lumière et en débat les enjeux extrêmement importants qui vont se négocier à Doha pour l'avenir de nos sociétés, Attac Rhône lance les Assises des Services Publics Elles se tiendront à Lyon, avant l'ouverture de la conférence ministérielle de l'OMC du 19 octobre au 26 octobre 2001

Objectifs :

- Comprendre l'AGCS, ses mécanismes, sa logique et ses enjeux,
- Mettre en lumière les politiques de démantèlement des services publics déjà à l'oeuvre au niveau mondial, européen et local,
- Définir ce que nous attendons des services publics,
- Interpeller le gouvernement, la Commission européenne et le Conseil sur la préparation de ce nouveau round.

Contenus :

- Une conférence d'ouverture sur l'AGCS qui aura lieu le vendredi 19 octobre
- Une semaine d'initiatives publiques (du 22 au 26 octobre) sur les thèmes suivants :
 - L'eau
 - L'énergie
 - Les transports
 - La santé
 - L'éducation
- Une journée de clôture qui restituera l'ensemble des débats et tracera les perspectives d'action immédiate.

Pour plus d'informations : rhone@attac.org
<http://www.local.attac.org/rhone/>

Halte au démantèlement du service public

Contre les démantèlements et les privatisations: le Service public pour tou-te-s! Pour le retrait sans conditions du «plan Gygi»! Non à la fermeture des bureaux postaux

Le 18 janvier dernier, Ulrich Gygi, Directeur de la Poste, a rendu public ses plans pour l'avenir du réseau postal, des plans qu'il peaufine depuis son entrée en fonction voici une année. A l'époque, beaucoup croyaient encore qu'il n'allait pas mettre à sac le réseau de bureaux postaux, contrairement à son prédécesseur Reto Braun (initiateur du Plan Optima), devenu l'ennemi publique n° 1. Quelle erreur!

La Poste prévoit de fermer dans les 5 ans à venir, tous les petits bureaux de poste dans les régions de campagne (environ 1550). Environ la moitié de ceux-ci seront transformés en "guichets délocalisés" ou seront remplacés par des prestations postales minimales fournies aux guichets de gares, de communes ou dans des épiceries. Les autres seront remplacés par un "post-mobile" ou par un facteur qui passera à une heure fixe devant la maison. Pour 80 bureaux, même ces remplacements très précaires ne sont pas prévus: il s'agira de suppressions définitives. Comme si cela ne suffisait pas, Gygi a prévu de fermer définitivement dans les villes un bureau de poste sur quatre. Ainsi, dans 5 ans il n'y aurait plus que 2500 bureaux de poste en Suisse, dont à peine 2000 appartiendraient à la Poste. Aujourd'hui il y a encore 3400 bureaux postaux, alors que dans les années 1970 il y en avait 4500.

Gygi prétend qu'il ne s'agit pas là d'un démantèlement: les Suiss-ess- es n'auraient qu'à apprendre à se passer du superflu. Mais avec l'exemple de la Poste, la "Modernisation du Service public" prônée par notre ministre des privatisations, Moritz Leuenberger, montre son vrai visage: salarié-e-s et usager-e-s doivent "se passer du superflu", afin que les entreprises publiques soient restructurées et même privatisées, si elles dégagent assez de profits. Les services postaux s'ajoutent ainsi à la longue liste des prestations publiques qui ont été sacrifiées à la soif de profits des actionnaires, des investisseurs et des multinationales transnationales: télécommunications, chemins de fer et transports publics municipaux, fournisseurs d'électricité, et de plus en plus les écoles et les hôpitaux.

A la Poste, ce ne sont pas seulement des centaines de bureaux postaux qui sont fermés, les prix ont aussi considérablement augmenté et la qualité des prestations s'est dégradée. Il n'y a pas si longtemps, on avait encore un tarif de base de 50 centimes pour la poste aux lettres, qui était livrée deux fois par jour. Entre temps, non seulement ce prix a fortement augmenté, mais en plus il faut payer un supplément pour que lettres et colis arrivent à temps. Evidemment, on développe de cette façon un marché lucratif pour le service des express qui est convoité, en plus de la Poste, par des entreprises privées. En même temps, on cherche ainsi à casser la résistance populaire à la privatisation: plus les prestations se dégradent et plus la Poste se comporte comme une entreprise privée recherchant à tout prix le



attac

profit, plus la résistance ira en s'affaiblissant, se disent Gygi, Leuenberger et consorts.

Mais la facture de cette évolution est aussi payée par les salarié-e-s de la Poste. Leurs conditions de travail se sont clairement détériorées ces dernières années: la charge de travail et l'accélération des rythmes se sont accrues, de même que le pouvoir et l'arbitraire des supérieurs hiérarchiques, en particulier avec l'introduction du salaire au mérite. Pour les classes de salaire moyennes et basses, les salaires ont été bloqués et ont donc diminué en termes réels. Alors que dans le même temps ceux des managers ont atteints des sommets vertigineux...

La garantie d'emploi est supprimée et la Poste engage toujours plus de personnel à des conditions de travail précaires et pour des durées limitées dans le temps. Grâce à la nouvelle Loi sur le Personnel Fédéral, le personnel peut être licencié sans autres formes de procès par exemple, lorsqu'il s'agit de fermer des centaines de bureaux de poste! Mais le plus grave, c'est que la dégradation des conditions cadres pour les salarié-e-s les empêche de faire correctement leur travail et de satisfaire les besoins des usager-e-s, ce qui les blesse dans leur dignité et leur identité professionnelle.

Dans de nombreuses villes et régions de Suisse, les salarié-e-s et les usager-e-s de la Poste ont commencé à s'organiser, pour combattre cette "modernisation" de la Poste qui est avant tout un recul social majeur. Mais pour empêcher le démantèlement du réseau postal, nous devons nous organiser à l'échelle nationale: sinon il sera par trop facile pour la direction de la Poste de monter les uns contre les autres villes, villages et quartiers isolés. Seule une mobilisation commune des salarié-e-s et des usager-e-s de la Poste - que nous sommes tou-te-s! - peut empêcher le démantèlement et la privatisation.

Vendredi 18 mai 2001, à Lausanne: manifestons, ensemble, devant un bureau de poste, rendez-vous, dès 16h45, Place Chauderon.

Diverses actions sont prévues le vendredi 18 mai dans toute la Suisse, contactez votre groupe attac local pour en savoir plus <http://attac.org/contact>

... et Samedi 16 juin 2001, à Berne: Assises Nationales des salarié-e-s et des usager-e-s de la Poste

Luca Pellegrini attac Suisse suisse@attac.org

Tract disponible ici:

<http://www.local.attac.org/vaud/documents/tractPoste=1ermai.pdf>

Plus d'informations vaud@attac.org
<http://www.local.attac.org/vaud/>

Une perspective sur le commerce équitable

Contrairement au commerce actuel, le commerce équitable offre des perspectives d'un autre type d'ouverture internationale, dans le respect des normes sociales et environnementales.

Notre association est fréquemment taxée "d'anti-mondialisation". Elle est par là même affublée d'une image archaïque, réactionnaire et protectionniste. Cet amalgame reflète la pauvreté du débat économique: taxer Attac d'organisation protectionniste, c'est en fait réduire le débat aux deux seules alternatives suivantes : soit se plier aux contraintes de l'OMC; soit renier l'ouverture sur l'international et militer en faveur du protectionnisme.

Or, rien n'est moins faux. L'opposition aux formes du commerce international actuel peut justement passer par la défense d'échanges commerciaux plus justes. En effet, comme l'a montré Kevin Wakkins dans le Grain de sable n°214, l'organisation actuelle de la mondialisation, structurée par et pour les pays du Nord, se caractérise avant tout par une ouverture inégale des économies nationales : « alors que les pays pauvres se sont vus obligés de libéraliser leur marché, les pays riches ont maintenu leur protectionnisme, en particulier dans les secteurs comme le textile et l'agriculture. ».

Inégalité dans l'échange par les barrières protectionnistes, mais aussi inégalité dans la production : alors que « les négociateurs nord-américains chantent les louanges du "terrain de jeu équilibré" pour les produits agricoles, les pays industrialisés ont dépensé plus de 240 milliards de dollars de subventions pour l'agriculture intensive ».

Barrières douanières, obligation d'ouverture du marché national aux produits agricoles du Nord subventionnés au frais des contribuables : « Ce n'est pas du libre-échange, mais du commerce organisé par et pour les multinationales [...]



attac

c'est du protectionnisme pour les grandes entreprises. » (Lori Wallach).

Face à cette organisation inégale du commerce international, ce jeu truqué qui contredit les fondements même de la théorie libérale, s'est développé depuis une trentaine d'années un autre type d'échanges internationaux : le commerce équitable. Celui-ci s'est progressivement structuré : depuis 1985, la centrale d'achat Solidar'Monde importe des produits équitables, notamment pour les boutiques de commerce équitable (3 000 en Europe réunies depuis 1994 dans le réseau NEWS), et depuis 1997, FLO International coordonne tous les systèmes de labellisation nationaux, tel que Max Havelaar. Le commerce équitable européen fait travailler 550 groupements de producteurs dans 50 pays du Sud, dont profitent 800 000 familles, sans compter les retombées positives.

En montrant que les échanges internationaux sont tout à fait souhaitables s'ils s'inscrivent dans le cadre de normes sociales et environnementales, le commerce équitable est la preuve qu'une ouverture économique juste et égale entre les pays du Nord et ceux du Sud est possible. Celle-ci sanctionne l'attachement de nos sociétés à un certain nombre de valeurs "éthiques" que le système économique actuel s'est efforcé de rendre caduques.

Aussi le commerce équitable s'organise-t-il autour d'un certain nombre de normes éthiques strictes: tout d'abord, une rémunération juste et stable des producteurs des pays pauvres du Sud, payée à l'avance si possible, correspondant non seulement à leurs frais de production mais aussi à leurs besoins élémentaires. Ensuite, le respect de normes environnementales et sociales : liberté syndicale, interdiction de l'exploitation du travail des enfants, temps de travail décent, santé et sécurité au travail, absence de discrimination. Enfin, les traditions des producteurs doivent être respectées, évitant ainsi la standardisation des produits (l'artisanat africain made in Taiwan) et permettant d'authentiques échanges culturels liés aux échanges marchands, qui valorisent le savoir-faire des producteurs du Sud.

L'éthique du commerce équitable passe donc avant tout par un prix juste, condition du respect des normes environnementales et sociales. Comment celui-ci est-il établi? Pour les produits alimentaires cotés en bourse, comme le café ou le cacao, il existe un prix mondial à l'achat de référence, calculé par et pour les

transnationales du Nord, qui peut parfois être divisé par deux en un an. C'est cette incertitude qui maintient les producteurs dans la précarité. Le prix équitable, lui, garantit un prix minimum stable, et est fixé par rapport au prix du marché, plus une prime. Pour les produits non cotés, c'est le groupe de producteurs qui propose un prix d'achat, et le prix est conclu d'un commun accord.

Pourquoi les prix à la consommation sont-ils plus chers? Prenons l'exemple d'un paquet de 250g de café équitable Max Havelaar qui est de 2 à 3 francs plus cher que la moyenne. Tout d'abord, les petits producteurs reçoivent 3,50 francs de plus, soit, au final, 40% de revenu supplémentaire. Puis, la filière équitable paie 60 centimes de plus en frais de gestion des coopératives de producteurs, ainsi que 30 centimes pour financer le système de labellisation. En contrepartie, elle économise les 80 centimes perçus habituellement par différents intermédiaires, ainsi que de 0 à 90 centimes en coût d'importation, de torréfaction et de distribution. Le consommateur accepte donc de payer dignement le producteur, plus la démocratie à l'intérieur de sa coopérative et les frais de contrôle sans lesquels ces engagements éthiques ne seraient qu'une hypocrite et inconséquente bonne conscience. En contrepartie, le consommateur refuse les profits injustifiés réalisés par des intermédiaires inutiles. Voilà le prix de "l'éthique sur l'étiquette" : un prix supérieur, mais raisonnable et justifié.

Le commerce équitable est pour l'instant très marginal (0,0001 % du commerce international). Mais il dispose d'une marge de progression très importante (un français sur dix le connaît). Deux paramètres détermineront son expansion : la capacité de ses acteurs à informer le grand public de l'existence d'une consommation alternative d'une part, et celle d'augmenter rapidement leurs ventes d'autre part, afin de réaliser les économies d'échelle permettant soit de baisser les prix à la vente, soit d'augmenter à nouveau la rémunération des producteurs.

Pour ce qui concerne l'information du grand public, les acteurs du commerce équitable ont mis en avant que la consommation peut devenir un acte d'engagement politique. Ils parviennent à ne pas tomber dans la vulgaire réclame, et lancent de véritables campagnes politiques et pédagogiques, de manière souvent interactive, à travers des petits déjeuners solidaires ou des interventions en classe. La quinzaine dédiée au commerce équitable (du 27 avril au 13 mai), en



attac

collaboration avec la RATP, est dans ce sens une grande avancée.

Augmenter rapidement les ventes est une nécessité afin de pénétrer profondément l'échange économique "concurrentiel". Pour l'instant, les boutiques exclusivement dédiées au commerce équitable sont le premier et le plus important vecteur de ce mode d'échange et des idées qui le sous-tendent. L'action de leurs bénévoles et salariés est remarquable et doit être sous lignée. Par ailleurs, d'autres modes de distribution se révèlent particulièrement intéressants. L'accès au grand public par les canaux actuels de la grande distribution est une pratique qui prend un certain essor. D'ores et déjà, Max Havelaar labellise des cafés qui sont vendus en supermarché (Monoprix). Certes, les motivations de Monoprix diffèrent radicalement de celle des militants, et le commerce équitable participe à la logique de profit qu'il combat. Mais tant que les contrôles sont stricts, cette massification ne peut qu'être bénéfique aux producteurs du Sud. Et elle prouve que le modèle "équitable" est dès à présent viable au sein du modèle "concurrentiel".

La stratégie d'accès au grand public gagnerait aussi à mettre en place un partenariat avec les services publics le plus large possible. Certaines institutions publiques sont déjà d'importantes clientes, comme le Parlement européen, l'Assemblée nationale, certains CROUS etc... Une politique publique de développement de la filière équitable pourrait être de financer les campagnes de promotion, ou au moins d'avancer cet argent, ainsi que de contrôler les abus du logo "équitable".

La viabilité du modèle équitable dans les pays du Nord ne fait à notre avis guère de doute. La conscience éthique qui s'y développe et se nourrit chaque jour des défaillances lamentables de nos modes de production. Ce besoin d'éthique trouvera un système de distribution, nous n'en doutons pas. Mais le commerce équitable ne perdurera et ne s'imposera que s'il continue à se penser comme un modèle global. Le "besoin d'éthique" qui crée la demande du Nord n'est qu'une face du modèle. L'autre, tout aussi importante, est qu'il permet l'affranchissement progressif des petits producteurs, rassemblés en coopératives, à l'égard de leurs fournisseurs, des usuriers (caisses de crédit en Colombie) et de leurs clients. Des prix stables et plus élevés leur permettent d'investir pour ouvrir leur propre usine de torréfaction du café (Mexique et Guatemala), pour éduquer et informer la

population (Ouganda et Tanzanie), permettre un développement durable qui ne porte pas atteinte aux terres exploitables (Haïti) et se passer de la culture de la coca (Bolivie), désormais moins rentable.

Si ces différents paris sont tenus, on peut se demander si, à long terme, le commerce équitable ne pourrait pas aller jusqu'à concurrencer le commerce international actuel et peut-être le phagocyter, du moins partiellement. Il n'est pas facile de répondre à une telle question. Mais peut-être ne reflète-t-elle pas l'essentiel du commerce équitable: montrer que des règles éthiques, sociales et environnementales peuvent s'appliquer aux échanges internationaux (la clause sociale et environnementale des accords de l'OMC est pour l'instant restée lettre morte...). Par là même, il laisse entrevoir qu'un autre type de commerce international est possible, où les échanges internationaux seraient réglementés par la loi pour le respect des producteurs et des consommateurs du Nord comme du Sud. Il montre ainsi que la question n'est pas "pour ou contre la mondialisation", mais "quelle mondialisation voulons-nous"...

Manuel Domergue Attac Sciences Po, Lionel Page Attac ENS Cachan, Bastien Sibille Attac Sciences Po. Contact : ens.cachan@attac.org

Le Clearing, une réalité financière.

Par où passe l'argent des transferts internationaux ?

Tous les transferts bancaires réalisés en Europe passent, en principe, dans des agences de clearing, espèces de compte-chèques postaux par où transitent tous les capitaux et valeurs mobilières, actions et obligations des banques coopératrices de ces agences. Ces organismes comptent comme clients des banques et des sociétés commerciales ou industrielles qui lui confient le soin d'équilibrer le solde des opérations de transfert.

Ces opérations, quoique « immatérielles », du moins électroniques, ont un caractère contractuel puisqu'elles finalisent, sur des comptes parfaitement identifiables, de l'argent et des valeurs qui sont le produit d'engagements mutuels entre banques, de placements, d'achats, de ventes, d'opérations commerciales. C'est ce qu'on appelle le dénouement.

Les sociétés de clearing publient intégralement la liste de leurs opérations. Comme leur nom



attac

l'indique Elles se veulent parfaitement transparentes. Elles résultent d'un accord entre banques qui sont toutes en conformité avec les législations bancaires nationales.

Le système de compensation ainsi mis en place joue évidemment un rôle important dans la stratégie de la finance internationale. Et est aussi un point de passage obligé de la collecte d'argent.

Quel argent ?

La publication des comptes ne permet évidemment pas de déterminer l'origine des fonds transférés, argent « licite », « anonyme » ou argent sale : blanchiment, fraude ou évasion fiscale, corruption, trafic d'influence. C'est en tous cas une étape dans le mécanisme régit par le principe « l'argent propre blanchit l'argent sale ».

Quel contrôle ?

Sous quelle autorité de contrôle sont placées les sociétés de clearing ? Nationale ou internationale ? Poser la question c'est y répondre.

Leur raison sociale est celle de sociétés coopératives. Les coopérateurs sont les banques elles-mêmes. Mais, même si elles ne sont pas exactement comparables aux « centres de coordination » utilisés par les multinationales, elles se situent dans les pays auxquels les Etats-Unis accordent le statut de « pays étranger qualifié », dont la Belgique parmi 35 pays. Ce statut organise l'échange d'informations avec l'autorité fiscale nord-américaine. En réalité les sociétés de clearing jouissent d'un statut d'exterritorialité.

Quelle transparence ?

Dès 1990, le système s'est élargi à des sous-comptes appartenant ou non aux banques utilisatrices et à des comptes d'entreprises. Comme le déclare elle-même la société Clearstream, basée à Luxembourg, les clients peuvent choisir de ne pas rendre public l'intitulé de leur compte.

Variante de la pratique éprouvée de la double comptabilité. Clearstream est « auditée » par le réviseur d'entreprise KPMG pour la certification de ses comptes. Le rôle d'une société de révision d'entreprise n'est pas de vérifier la conformité de l'activité d'une entreprise avec ses statuts, avec la loi et moins encore avec la législation

fiscale – luxembourgeoise, des pays du siège des banques ? Comme les Institutions financières internationales et les multinationales c'est l'auto-régulation qui est la loi.

Présumées coupables donc innocentes

Jusqu'ici, les magistrats signataires de l'Appel de Genève contre la délinquance financière se refusent à voir dans le fonctionnement d'Euroclear (1, Boulevard Albert II, 1000 Bruxelles) et de Clearstream (3-5, pl. Winston Churchill, Luxembourg-ville) des pratiques illicites.

Comme le dit le juge espagnol Baltazar Garzon les juges sont comme des mammoths aux prises avec des léopards : « Quand le mammoth arrive dans la cache du léopard, celui-ci est déjà loin et doit bien rigoler. »

Le 14 mars, au Parlement européen de Strasbourg, a eu lieu l'audition des auteurs du livre « Révélation\$ », Ernest Backes et Denis Robert, par des membres de l'intergroupe « Taxation du capital, fiscalité, mondialisation. »

De son côté « Le Monde » rendait compte du livre dans un article sous-titré « Les faits que dénoncent les auteurs du livre Révélation\$ restent à prouver », cependant que Clearstream démentait toute pratique frauduleuse.

D'ores et déjà, ces auteurs sont cités par Clearstream devant le tribunal de Luxembourg. La première audience aura lieu le lundi 30 avril, à 9.00 H.

C'est là qu'il faut percevoir la taxe Tobin

La technique du clearing est née avec l'intensification logarithmique de la circulation internationale des capitaux. S'il s'agissait seulement de les « marquer », de déterminer le motif d'un mouvement, spéculation ou investissement productif, son origine, son point d'arrivée c'est dans les sociétés de clearing qu'il faut le faire.

On touche au cœur du système, d'un système. Là où se concentre le flux de capitaux, un « tuyau », un goulot, comme le définissent eux-même les dirigeants des sociétés de clearing.

Un instant évoquées, ainsi que la société Swift, sise à La Hulpe, elles ont disparu, pour l'instant des multiples études de « faisabilité » de la Taxe Tobin.



attac

« Il ne suffit pas au citoyen de savoir que la Taxe Tobin existe », il faut s'organiser pour l'imposer.

ATTAC Bruxelles, 7 avril 2001

bxl@attac.org

Communiqué du groupe " paradis fiscaux - finance hors la loi " du Conseil Scientifique d'ATTAC cs@attac.org

Denis Robert et Ernst Backes, " RÉVÉLATION\$ ", Février 2001, Les Arènes, Paris, 455 pages, 138 F.

Un livre qui vient de paraître, apporte des éléments nouveaux essentiels concernant la faisabilité de la taxe Tobin et les moyens de lutte contre la criminalité financière.

C'est un voyage hallucinant au coeur de la finance mondiale. Il existe dans le monde trois sociétés, créées par les banques pour les banques et sous leur seul contrôle, par où passent maintenant toutes les transactions

internationales concernant les devises (Swift) et les valeurs mobilières (Euroclear et Clearstream). Clearstream est au Luxembourg, les deux autres en Belgique. Le livre décrit en détail le fonctionnement de l'une de ces sociétés, et apportent la démonstration de la traçabilité et de l'archivage à long terme des opérations financières. Les deux autres sociétés opèrent selon les mêmes principes. Toute une argumentation concernant la non-faisabilité de la taxe Tobin se trouve de ce fait balayée. Les auteurs montrent aussi comment ce système peut être utilisés pour des opérations à grande échelle de blanchiment et autres pratiques criminelles, ce qui peut déboucher sur de nouveaux moyens de les combattre.

De telles réalités dérangeant. Le livre a été descendu en flammes, au prétexte d'une erreur mineure, par un journal des plus influents. A sa suite, presque toute la presse a fait silence. Son examen par notre groupe a permis au contraire de vérifier le sérieux de ses informations, et confirme qu'il constitue un événement majeur.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Mardi: BE: BRUXELLES – LIEGE – FR: ANTIBES – WOIPPY - MARSEILLE

Mercredi: ES : GRANADA – MADRID - FR : AVIGNON – LA ROCHELLE – DOUAI – PARIS 11 – VENDOME – PARIS 19

Jeudi: BE : LIEGE – ES : SEVILLA – MADRID - FR : LILLE – RUEIL – MARSEILLE – SAVIGNY SUR ORGE – NANTES – PARIS 20 – LA FERTE SOUS JOUARRE

Vendredi: BE : LIEGE – ES : MADRID - FR : CHINON – MARTIGUES – MONTREUIL - LAVAL